

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du 5 novembre 2013

académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines
éducation
nationale

Ecole élémentaire
Jean de la Fontaine

Eric Maretheu
Directeur de l'Ecole

Téléphone
01 30 56 21 49

Courriel
0780601e@ac-versailles.fr

1 avenue du Général de
Gaulle
78450 Villepreux

Etaient présents:

Les enseignants : Mmes. Bertol, Serva, Gantz, Ordziniak, Prigent, Destruel, Jaugeas, Vilar-Sancho, Bordis, Delignon, Torrecillas, Dabaux, Salomé, Noirault, Maunoury.
Mm. Le Floch, Peron, Pelé, Bétron, Leclercq.

Le directeur : Mr Maretheu

Les représentants des parents d'élèves :

pour l'UNAAPE : Mmes Gloux, Benay, Noris, Sridharan, Puthiot, Chauvin, Hardouin, Derouet, Pierre, Martin.
M. Devillers.

pour la FCPE : Mmes Seval, Rocquebert, Le Guillerm.
MM. Martin, Barbiarski, Baude,

Le représentant de la municipalité : Mme Abiven, adjointe au Maire

La représentante de la caisse des écoles : Mme Buge-Longour

I.E.N : Mme Lamblot, excusée

DDEN : Excusée

Ordre du jour :

- *Installation du conseil et règlement interne du conseil.*
- *Règlement intérieur.*
- *Effectifs de l'école et fréquentation du périscolaire.*
- *Bilan de la coopérative scolaire 2013/2014*
- *Questions posées à la municipalité : investissements B.P 2014. Travaux en régie pour 2014, sécurité des accès à l'école. Mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Ménage.*
- *Vie de l'école.*
- *Questions diverses.*

1/Installation du conseil.

○La séance est ouverte à 19 heures après installation du conseil et tour de table de présentation.

Mme Gloux est nommée secrétaire de ce premier conseil d'école et est chargée de rédiger un compte rendu de séance, le directeur rédigera le compte rendu officiel qui sera signé par la secrétaire de séance et distribué aux familles.

○Résultats : l'analyse des résultats du vote fait apparaître une forte hausse du nombre de votants à 53.53% cette année (44.36% l'année dernière). Les familles ont voté massivement par correspondance.



La répartition des sièges des représentants de parents d'élèves entre les deux fédérations ou associations présentant des candidats est la suivante : pour l'UNAAPE 12 sièges et 9 sièges pour la FCPE.

2/Règlement intérieur

2/2

a/ Après débat, le règlement intérieur, conforme au règlement type départemental, est voté (voir annexe).

Les écharpes sont interdites à l'école. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants n'en mettent pas.

b/ Les activités pédagogiques complémentaires sont mises en œuvre depuis fin septembre : aide personnalisée, aide méthodologique ou projet culturel sont les trois axes retenus.

c/ Soins et Accidents

Le Directeur de l'école est dans l'obligation d'appeler immédiatement les secours lorsqu'un accident grave se produit (tel.15). Il prévient également les parents de l'enfant.

A NOTER : IL EST DE LA RESPONSABILITE DES PARENTS DE SIGNALER TOUT CHANGEMENT DE COORDONNEES TELEPHONIQUES, D'ADRESSE... DE PRECISER LE NOM, L'ADRESSE ET LE TELEPHONE DE LA SOCIETE POUR LAQUELLE ILS TRAVAILLENT POUR QU'ILS PUISSENT ETRE PREVENUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE. UN ANIMATEUR PEUT ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT AVEC LES POMPIERS.

Par ailleurs l'école informe les parents que le médecin régulateur (tel. 15) peut décider de faire intervenir le SAMU, les pompiers ou une **ambulance privée** en fonction de la gravité ou non de l'accident survenu. Les frais de transport par ambulance privée seront à la charge des parents.

PAI : Vérifier que les documents et médicaments des enfants concernés soient présents, aussi bien à l'école qu'au centre de loisirs.

3/ Effectifs de l'école

o Ecole :

463 élèves sont présents sur les listes de l'école.

Aucune fermeture de classe à la rentrée. Pour l'année scolaire 2014/2015 une classe pourrait être fermée, sauf si une arrivée importante d'élèves se produisait.

Classe de Mme Bertol CP	24
Classe de Mme Serva CP B	24
Classe de Mme Gantz et Mme Ordziniak CP C	23
Classe de Mme Prigent CP D	23
Classe de Mme Destruel et Mme Ordziniak CE1 A	23
Classe de Mme Jaugeas et M. Le Floch CE1 B	23
Classe de M. Peron CE1	23
Classe de Mme Vilar Sancho CE1 D	23
Classe de Mme Bordis CE 2 A	23



3/3

Classe de Mme Delignon CE2 B	23
Classe de Mme Torrecillas CE2 C	23
Classe de Mme Bizard CE2 D	23
Classe de M. Pelé CM1 A	29
Classe de M. Betron CM1 B	29
Classe de Mme Dabaux CM1 C	29
Classe de Mme Salomé CM2 A	30
Classe de M. Leclercq CM2 B	30
Classe de Mme Noirault CM2 D	28
Classe de Mme Maunoury CLIS	10

○ Périscolaire

Matin : 40 enfants
Soir : 100 à 130 enfants
Mercredi : 70 à 80 enfants

Restauration : entre 410 et 420 enfants fréquentent la restauration scolaire tous les jours, ce qui pose des problèmes d'organisation et entraînent régulièrement des longues attentes pour les enfants.

1er service (11h45 à 12h30) :
2è service (12h35 à 13h20) :

4/ Coopérative scolaire

Le bilan 2012/2013 a été approuvé par les parents. Le solde actuel de la coopérative s'élève à 11534 euros.

Il est rappelé que la coopérative scolaire est alimentée par les adhésions et les bénéfices réalisés lors de la fête de fin d'année, et une partie du produit de la vente des photos scolaires.

Les abonnements Milan/Bayard/Ecole des Loisirs ont bien fonctionné, ce qui permet à l'école d'avoir un grand nombre d'abonnements gratuits. Les abonnements commencent au 1^{er} novembre 2013.

5/ Questions posées à la municipalité

➤ **Budget 2014 investissements**

Demandes de l'école

1/ Salle des maîtres

- *Catalogue CAMIF Collectivités 2013*
Page 288 collection « Axel » plateau wengé
pieds alu

2 tables angle intégré gauche 205X80 GI05077M

899.40€



2 tables angle intégré droite 205X80 GI05078J 899.40€
4 tables rectangulaires 120X80 GI05072K 1301.24€

- Catalogue CAMIF Collectivités 2013
Page 305 collection « Pool »

2 lots de 12 chaises GI12306j 1514.14€

4/4

Total partiel : 4614.18€

2/ Salles informatiques

- Deux scanners A3 scan express 600 460,00€

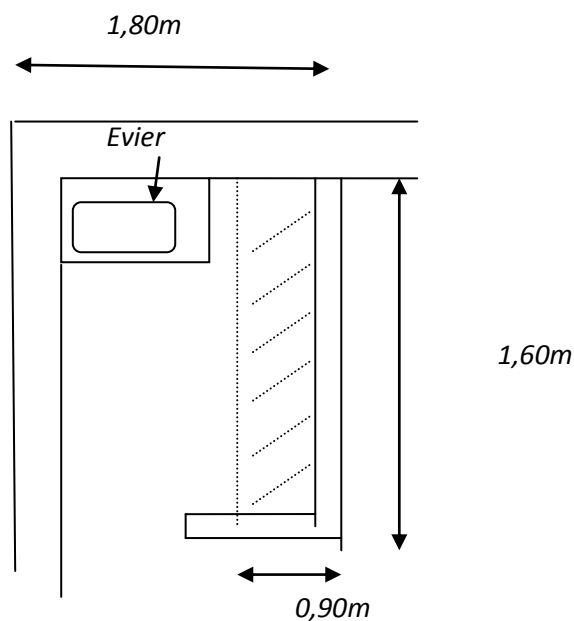
Total général : 5074.18€

➤ Budget travaux 2014

Demande de l'école

1/ Salle des maîtres A et B

Sur le modèle du centre de loisirs : installer devant l'évier un mur 1m de haut sur 1,60 m de long avec un retour de 1m en parpaings, plan en bois sur le dessus et 3 étagères à l'intérieur.



2/ salle N°17 et hall du bâtiment B

Coller des panneaux matériau pour affichage

Salle 17 4 fois 1m X 0.6m

Hall B 5 panneaux de 2m X 2m

3/ cours du Bâtiment A

Demande des tracés des jeux pour les enfants

Une demande de destruction des préfabriqués et construction concernant la salle des maîtres permettront de créer un véritable espace commun pour l'équipe pédagogique suite à la fusion des deux anciennes écoles (Jean Rostand et Marie Curie).



➤ **Autres demandes**

1/ Portable

Le Directeur souhaite qu'un téléphone portable soit acheté pour le bureau afin qu'il soit toujours joignable dans les deux bâtiments.

5/5

2/ Ménage

Même s'il y a une légère amélioration (nettoyage aux pauses méridiennes), le ménage n'est pas bien fait.

Les WC sont particulièrement sales : certains urinoirs sont cassés depuis 6 mois et des problèmes d'évacuation obligent la fermeture de certaines toilettes dans les étages. Les fédérations de parents souhaitent que le problème soit résolu.

3/ Sécurité et accès à l'école

L'exercice incendie réalisé au 1^{er} trimestre n'a révélé aucun problème particulier.

Afin de prévenir l'accès à toute personne étrangère à l'école, les portails sont systématiquement fermés à clef en dehors des heures d'entrée et de sortie. Cependant, la hauteur des grilles ne permet pas d'empêcher une intrusion. La FCPE s'interroge : les portes d'accès aux bâtiments ne peuvent être qu'en position ouverte ou position verrouillée, posant un réel souci en cas d'évacuation dans l'urgence. La FCPE demande l'installation de barres « anti-panique ».

➤ **Réforme des rythmes**

Il y a eu 446 retours de questionnaires sur 1059 élèves au total sur Villepreux.

65 % des réponses ont choisi le premier emploi du temps proposé, soit :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30/12h00-14h00/15h45

Mercredi : 8h30/11h30.

Un groupe de travail constitué de représentants de la Mairie, des enseignants, des ATSEM, des animateurs et des parents d'élèves a été créé en avril 2013 et se réunit régulièrement pour mettre en place un projet pour la rentrée 2014.

Nous aurons plus d'informations prochainement.

6/ Vie de l'école

○ Le gymnase :

Chaque classe dispose d'un créneau au gymnase, la répartition pour la 2^{ème} période de l'année vient d'être faite.

○ La piscine:

Cette année, les enfants de CP, CE1 et CE2 vont à la piscine.

Ils y vont la moitié de l'année.

Cinéma:

Certaines classes participent au projet École et Cinéma.

Les classes ne participant pas à ce projet iront quand même une fois au cinéma grâce à l'argent de la coopérative.

○ La récréation dure 20 minutes.

2 enseignants par cour, à chaque récréation, assurent le service de surveillance ainsi que l'accès aux toilettes. Tous les enseignants accompagnent les élèves à la grille à la



6/6

sortie.

o Classes Transplantées :

3 classes ont un projet cette année :

CM1 A : projet de Lecture du 8 au 14 juin à l'Abbaye de St Maur (Angers)

CM2 B : projet faune, flore, histoire baie du Mont Saint Michel du 31 mars au 4 avril à St Jean de Thomas

CM2 A : Projet « Découverte de Jules Vernes » du 5 au 6 juin à Amiens et baie de Somme.

CM D : projet histoire en Normandie

Le Directeur souhaite que la Mairie prenne en charge directement la gestion de ces projets par l'intermédiaire de la procédure des marchés publics (appel d'offre) et la participation des familles au quotient familial.

Une étude est actuellement en cours.

o Fête de fin d'année : elle a été fixée au vendredi 13 juin 2014

Cette année, les enseignants réfléchissent à une autre formule pour cette fête de fin d'année.

Des réunions seront organisées ultérieurement.

o Modification (centre de loisirs, cantine, bus...) :

Il est demandé aux parents de mettre un mot dans le cahier de liaison de l'enfant pour tout changement **ET** d'appeler le directeur (de laisser un message si celui-ci n'est pas disponible).

Le directeur tient un cahier des appels par jour avec toutes les modifications.

o Bibliothèque du cycle 2 :

Les livres ont été rangés, triés.

Pour une recherche plus rapide, les livres doivent être répertoriés dans un logiciel adapté (Access).

Un appel est lancé aux personnes disponibles pour venir nous aider.

o Caisse des écoles :

La caisse des écoles va offrir un dictionnaire à chaque élève de CE1 et de la CLIS.

Elle va également acheter une liste de livres demandés par les enseignants.

o PAI:

Beaucoup d'enfants ont un PAI.

Le directeur a dans son bureau tous les dossiers et le centre de loisirs en a une copie.

7/ Questions diverses

Beaucoup de questions sur la réforme des Rythmes. Peu de réponses pour le moment, la mairie cherche en collaboration avec des parents d'élèves, les associations, des enseignants, le centre de loisirs, différentes propositions pour les « activités après l'école, mais rien de définitif à ce jour.

La commune de Villepreux ne prendra pas en charge financièrement ce temps

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h15

Le Directeur
Eric Maretheu

UNAAPE (secrétaire de séance)
Mme Gloux

FCPE
M. Martin